



De l'école au lycée : développer le service public partout en Bretagne !

Septembre 2016

Sommaire

Page 1 - Pourquoi cette étude ?

Page 2 - Les données démographiques d'ensemble

Pages 3 à 5 - Premier degré

Page 6 à 9 - Collèges

Page 10-11 - Lycées

Page 12 - Conclusions

Les cartes reproduites dans cette publication ont été réalisées par le laboratoire ESO de Rennes-2 dans le cadre de l'étude commandée par la FSU Bretagne

FSU Bretagne
14, rue Papu
35000 RENNES
06 78 39 72 68
fsu.bretagne@fsu.fr
Site : bretagne.fsu.fr

Conception et impression :
Imprimerie Jacq
6 rue Guynemer - 22190 PLÉRIN
Tél. 02 96 78 61 61
imprimerie.jacq@orange.fr

> Les élèves sont de plus en plus nombreux en Bretagne, mais comment les accueillir ? L'étude initiée par la FSU apporte des réponses...

Le dynamisme démographique de la région Bretagne est un fait massif depuis les années 1990. Pourtant, il est mal pris en compte dans les prévisions d'évolution des effectifs scolaires du réseau public, que ce soit par le rectorat ou par les collectivités territoriales.

Ces prévisions n'intègrent pas les futurs arrivants (solde migratoire) et considèrent comme immuable la part du réseau public en Bretagne. En effet, la volonté des décideurs est de maintenir la répartition "60% au public /40% au privé" au nom de la "complémentarité des réseaux". La conséquence en est l'incapacité des écoles, collèges et lycées publics d'accueillir tous les élèves qui y ont droit, conformément à ce qu'exige leur mission de service public.

La FSU ne se satisfait pas de cet état de fait car elle est porteuse de l'exigence d'un service public d'éducation présent partout sur le territoire pour répondre à la demande des familles. C'est pourquoi nous avons décidé d'analyser les évolutions passées de la population scolaire pour les deux réseaux, mais aussi de prendre en compte des projections démographiques crédibles pour la Bretagne à l'horizon 2040.

Nous avons donc demandé au laboratoire "Espace et Société" (ESO) de l'Université Rennes-2 de réaliser un travail d'étude qui vient d'être publié. La présente publication constitue notre lecture syndicale de cette étude. Les conclusions que nous en tirons n'engagent que la FSU.

Ont participé à l'élaboration de cette publication :

Axel Benoît, Jean-Marc Cléry, Guislaine David, Martine Derrien, Brigitte Jacob, Anita Kervadec, Frédérique Lalys, Youn Le Roy, Philippe Léaustic, Jean-Luc Le Guellec, Gwenaël Le Paih, Arnaud Lepetit, Albéric Perrier, Vincent Plé.

● Une croissance démographique tirée par les nouveaux arrivants...

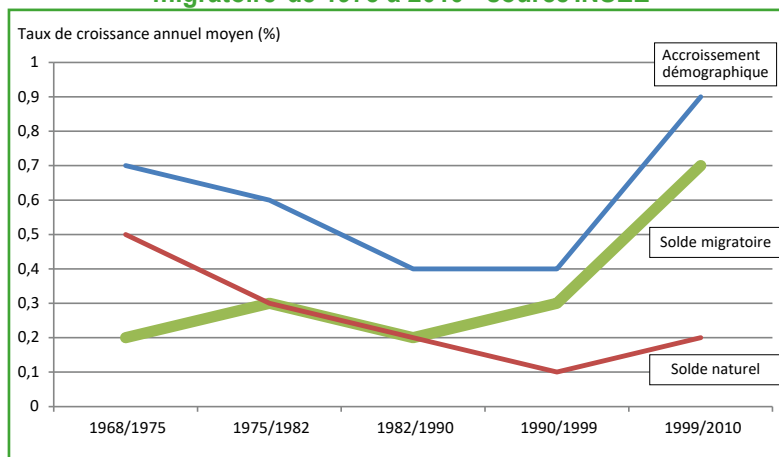
La Bretagne appartient aux régions françaises les plus dynamiques sur le plan démographique. Elle se distingue par une croissance globale plus élevée que celle de la France entière. En 35 ans, elle a gagné plus de 600 000 habitants et se situe au 4ème rang des régions les plus attractives.

Comme le montre le graphique ci-contre, le dynamisme démographique de la Bretagne depuis les années 1990 est tiré par les nouveaux arrivants : le solde migratoire (différence entre les "entrants" en Bretagne et les "sortants") pèse pour les 3/4 de l'augmentation de la population bretonne.

Contrairement à une idée reçue, l'INSEE montre que la tranche d'âge la plus nombreuse parmi les "arrivants" sont les "30-45 ans". Ces générations ont, ou auront, des enfants qu'il faut bien scolariser!

Les données les plus récentes confirment cette tendance. Tous les départements bretons gagnent des habitants mais à des rythmes différents.

Evolution démographique de la Bretagne et part du solde migratoire de 1975 à 2010 - source INSEE



Lecture : entre 1999 et 2010 la population croît annuellement de +0,9%

...avec des effets différenciés dans le public...

Le tableau ci-contre donne une idée de la manière dont s'est traduite la poussée démographique sur les dernières rentrées scolaires dans le réseau public. La très forte poussée des effectifs en Ille-et-Vilaine traduit la croissance démographique de ce département dont la population a cru de plus de 40% entre 1975 et 2010. Sur la période, l'Ille-et-Vilaine représente à elle seule 47% de la croissance régionale, ce qui est particulièrement élevé.

Mais si la démographie scolaire reflète des différences marquées selon les territoires et selon les âges concernés, elle est aussi largement le reflet des politiques scolaires : conditions faites à l'accueil des petits en maternelle, poids du réseau privé dans les différents départements, ou encore choix des DASEN ou des collectivités.

Les pages suivantes vont permettre de regarder de plus près leur impact de la maternelle au lycée.

Variation des effectifs scolaires publics de 2012 à 2015 : en trois ans plus de 5 000 élèves supplémentaires !

	Primaire	Collège	Lycée	Total
22	-914	+87	+1 215	+388
29	-967	-452	+1 050	-369
35	+2 443	+847	+2 073	+5 363
56	-1 024	+150	+860	-14
Total Educ Nat.	-462	+632	+5 198	+5 368
Ens. agricole			-165	-165
Ens. maritime			=	=

Tableau réalisé à partir des données du Rectorat et de l'Enseignement agricole et maritime.

...et qui va se poursuivre !

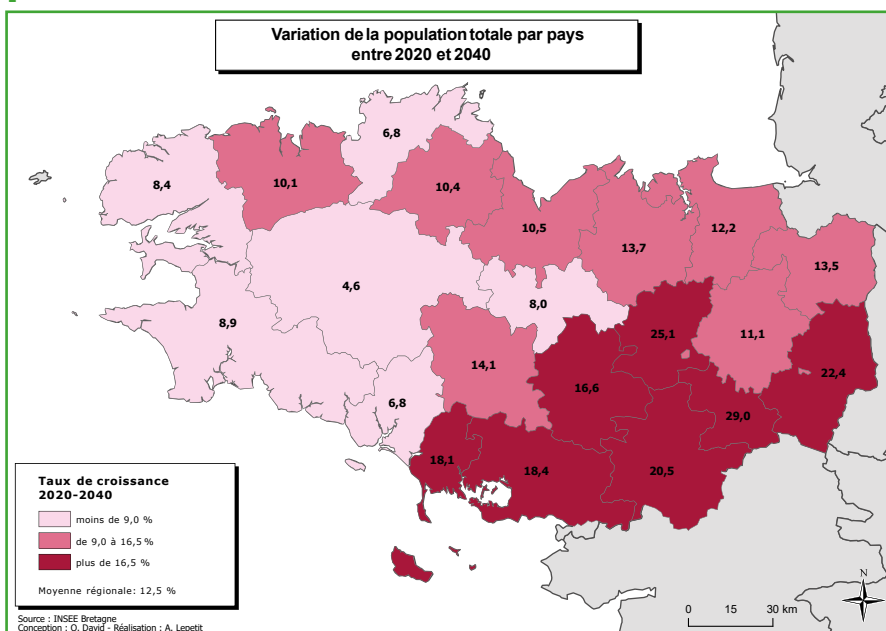
Les projections effectuées pour la période 2020-2040 s'appuient sur les travaux de l'INSEE. Elles se basent sur les tendances démographiques récentes observées pour la fécondité, la mortalité et le solde migratoire.

Les périmètres géographiques retenus sont les 21 "Pays" de la région. Ces projections permettent la construction de cartes par tranche d'âge à l'échelle de ces pays.

Aux pages 5 et 10 de cette publication vous trouverez deux cartes de projections pour les tranches d'âge "moins de 10 ans" et "10-19 ans". Elles concernent les populations scolarisables dans les écoles, collèges et lycées.

Ces projections qui n'expriment que la continuité des tendances actuelles doivent être maniées avec précaution. Des événements inattendus (migrations dues à des crises économiques, climatiques ou politiques par exemple) pourraient encore accélérer la tendance.

Elles traduisent en tout cas des tendances lourdes que les décideurs feraient bien de prendre en compte !



Lecture : le pays de St Brieuc verrait sa population augmenter de 10,5% entre 2020 et 2040 si les tendances antérieurement constatées se poursuivaient.

● Premier degré : comment la "complémentarité" prônée par le rectorat favorise le privé !

La "complémentarité" public/privé est le dernier credo du rectorat mais c'est aussi celui du Ministère pour justifier l'absence d'une politique volontariste de développement de l'École publique sur l'ensemble de l'académie et accepter que des territoires entiers soient dévolus à l'enseignement catholique. D'ailleurs, la dénomination "enseignement catholique" a disparu dans les discours officiels au profit du terme plus consensuel d'"enseignement privé". C'est sans doute l'effet "laïcité".

C'est plus précisément une volonté politique de préserver l'ordre établi alors même que les arrivées de populations extérieures à l'académie, et donc naturellement enclines à choisir l'enseignement public, sont importantes, surtout dans les secteurs où l'enseignement public est absent.

Paradoxalement, pour ces nouvelles populations, faire le choix de l'enseignement catholique c'est d'abord faire le choix de l'école de

proximité. Et choisir l'enseignement public devient presque un acte militant, avec ses conséquences en termes de transport scolaire et d'intégration dans des communes souvent politiquement marquées à droite.

La "complémentarité" prônée par le rectorat produit un deuxième effet, notamment dans les zones urbaines. Elle renforce des discriminations socio-économiques et accentue ainsi des phénomènes de ghettoïsation dans des quartiers où l'enseignement catholique devient, pour un certain nombre de familles issues de la classe moyenne, une échappatoire pour éviter la cohabitation scolaire avec les populations les plus précarisées.

Troisième effet de cette "complémentarité" affichée, un décompte des effectifs en carte scolaire qui profite à l'enseignement catholique, notamment en ce qui concerne les élèves de moins de trois ans.

Evolution comparée des deux réseaux des écoles primaires entre 2002 et 2012

	Années	Taux de croissance des effectifs du public %	Taux de croissance des effectifs du privé %	Part du public %	Part du privé %
CÔTES D'ARMOR	2002	+5,3	+1,5	68,67	31,33
	2012			69,45	30,55
FINISTERE	2002	-0,8	-1,1	63,71	36,29
	2012			63,79	36,21
ILLE-ET-VILAINE	2002	+11,6	+11,5	62,28	37,72
	2012			62,31	37,69
MORBIHAN	2002	+4,7	+9,6	52	48
	2012			50,62	49,38
BRETAGNE	2002	+5,4	+5,8	61,52	38,48
	2012			61,42	38,58

Source Education nationale, académie de Rennes

Le tableau ci-dessus indique que, sur la période 2002-2012, le réseau privé progresse de façon sensible au niveau académique, affichant un taux de croissance de +5,8 % contre +5,4 % pour le public. Cette croissance est liée au dynamisme soutenu des départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan (voir cartes page suivante).

La part des effectifs primaires scolarisés dans le privé progresse de +0,10 points entre 2002 et 2012, principalement sous l'effet de l'augmentation importante constatée dans le Morbihan où elle progresse de près de 1,4 points. Ces données sont confirmées dans la dernière publication ministérielle intitulée "Géographie de l'École 2014".

Maternelles : mais où sont les enfants ?

Les deux tableaux ci-dessous montrent que la croissance des effectifs sur la dernière décennie ne se retrouve pas dans les effectifs du public.

On constate que la population âgée de 2 à 17 ans est passée de 576 303 à 622 119 habitants, soit une augmentation de 7,9 %.

Les effectifs les plus jeunes (tranches des 2-5 ans et des 6-10 ans)

sont en forte progression (entre 13 et 14% sur la période 1999-2010), du fait de la reprise de la fécondité du début des années 2000 qui s'est maintenue jusqu'en 2010.

Évolutions de la population bretonne pour quelques tranches d'âges entre 1999 et 2010

	1999	2010	taux de croissance
2-5 ans	135 622	154 847	+14,20%
6-10 ans	175 802	199 011	+13,20%
11-14 ans	150 052	154 687	+3,10%
15-17 ans	114 828	113 574	-1,10%
2-17 ans	576 303	622 119	+7,90%
Total pop. Bretagne	2 907 178	3 199 066	+10,00%

Source INSEE

Pourtant, sur la même période, les effectifs scolarisés en maternelle en Bretagne n'ont cessé de décroître. S'il y a une modification dans le comportement des familles, celle-ci est très largement due à la politique de l'Éducation nationale de non-prise en compte des enfants de moins de trois ans.

Si entre 2000 et 2010, le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans a baissé de 20 points au niveau national, passant de 35% à 15%, l'académie de Rennes a, jusqu'en 2007, été relativement épargnée par cette baisse. Plusieurs raisons permettent d'expliquer cela : un ancrage social de cette scolarisation, un lien très fort des familles avec l'école, un investissement des collectivités locales, mais aussi une action syndicale qui a toujours défendu la scolarisation des enfants de moins de trois ans comme vecteur essentiel de la réussite des élèves dans l'académie de Rennes.

A partir de 2008, la Bretagne a aussi subi de plein fouet les conséquences d'une politique ministérielle agressive visant à générer le maximum de gain en emplois par une baisse de la scolarisation des moins de trois ans. La politique mise en œuvre s'est accompagnée d'un discours de décrédibilisation systématique de la scolarisation des moins de trois ans visant à préparer l'opinion publique.

Les pressions hiérarchiques effectuées sur les enseignants et la non-prise en compte de l'ensemble des effectifs scolarisés ont conduit les

écoles à ne pouvoir inscrire qu'une petite partie des enfants dont les familles souhaitent la scolarisation et donc à contraindre ces mêmes familles à chercher, parfois dans l'urgence, en fonction des aléas de la carte scolaire, des modes de garde alternatifs à la scolarisation.

La comparaison de la baisse des effectifs scolarisés en maternelle sur les deux réseaux prouve que la politique imposée en 2007 a profité largement au réseau privé : tandis que le public subit un taux d'évolution de -2,6%, le privé, lui ne diminue que de 0,7%.

Sur la décennie dans l'académie, la part du public par rapport au privé a baissé de 1/2 point.

C'est que l'enseignement privé n'a pas eu à subir les mêmes obligations drastiques de baisses d'effectifs que le public. En effet, durant ces années, il a bénéficié de la "bienveillance" de l'administration, qui ne souhaitait pas ou ne pouvait pas contrôler la réalité de ses effectifs.

Cela a permis à l'enseignement catholique de faire de la scolarisation des enfants de moins de trois ans un argument promotionnel pour son réseau d'écoles et d'attirer des familles qui ne trouvaient pas de place dans le public. A cela s'ajoute, la densité du réseau d'écoles privées dans les territoires qui précisément connaissent la plus forte poussée de la démographie scolaire (voir page suivante).

Évolution comparative des effectifs pré-élémentaires et élémentaires public-privé sur la décennie 2002-2012

	Taux d'évolution des effectifs %			Part des effectifs secteur public %		Différentiel des effectifs	
	Total	Public	Privé	2002	2012	public	privé
Elèves pré-élémentaire	-1,9	-2,6	-0,7	62,7	62,2	-2 162	-350
Elèves élémentaire	+11	+11,5	+10,4	60,7	60,9	+12 590	+7 389

Source : EN Académie de Rennes

Un maillage des deux réseaux d'écoles qui ne répond pas de la même façon aux évolutions démographiques

Le quasi-monopole du privé dans certains secteurs de l'académie est lié à l'histoire de ces territoires, à leur sociologie, mais surtout aux choix politiques qui ont été faits de la part des élus mais aussi des pouvoirs publics.

Pour autant, alors que depuis 10 ans on assiste à une évolution importante de la démographie scolaire et à une évolution de la sociologie de ces territoires, les mêmes décideurs refusent de remettre en cause le modèle existant. Ils refusent la création d'écoles publiques dans les secteurs du centre-Bretagne ou dans les zones urbaines sous prétexte d'un déclin démographique et d'une absence supposée de besoin scolaire.

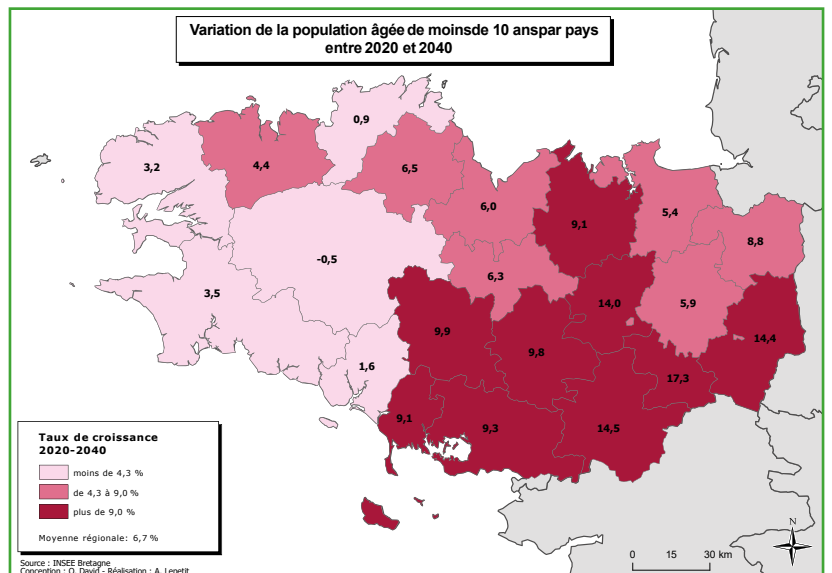
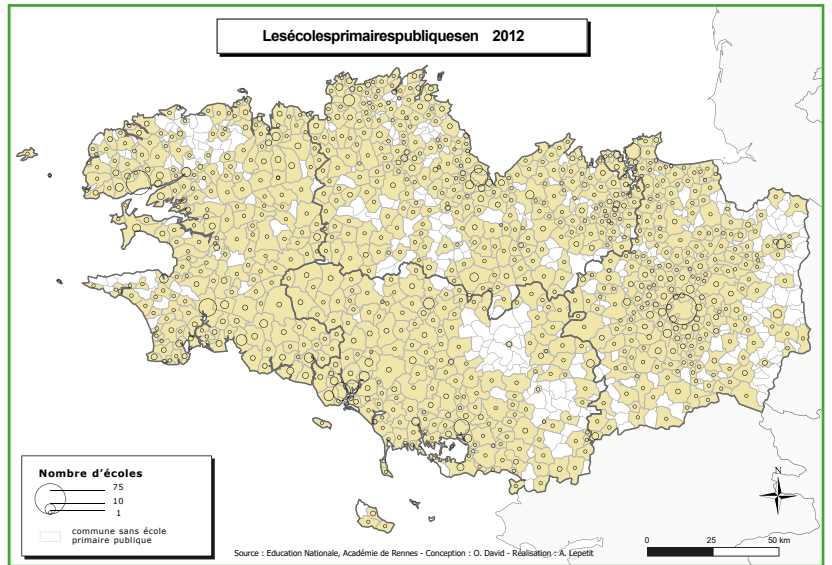
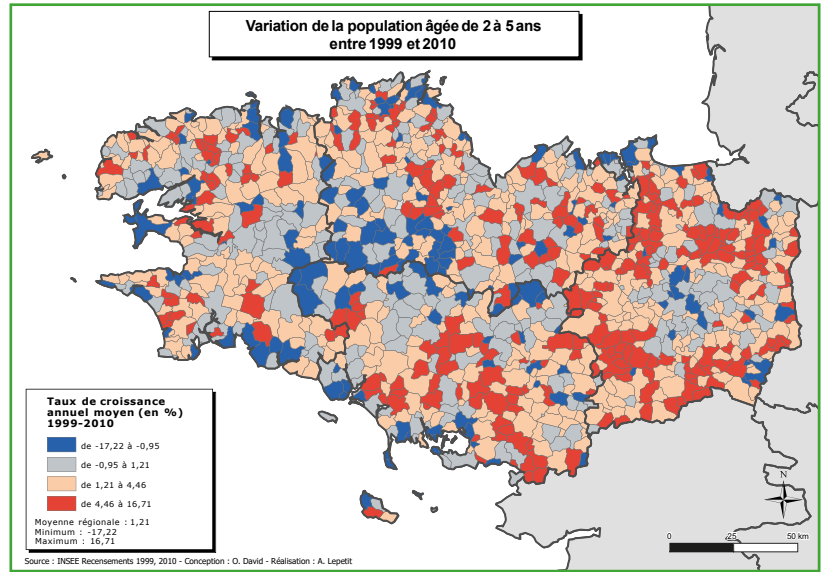
Dans les territoires en forte progression démographique (carte ci-contre), la "complémentarité" est mise en avant pour éviter l'ouverture d'écoles publiques.

Il est probable que la création d'écoles publiques aurait des conséquences non seulement sur le tissu scolaire de ces territoires mais aussi éventuellement sur leur orientation politique.

La carte ci-contre montre que la couverture territoriale du réseau public est très étendue. Toutefois le service public d'enseignement primaire est inexistant dans certaines zones géographiques : marges orientales de l'Ille-et-Vilaine, secteurs de Malestroit et de Josselin dans le Morbihan, quelques communes du centre-Bretagne dans les Côtes d'Armor, secteur de Lesneven et de la pointe du Razen Bretagne.

Certains secteurs où le public est très majoritaire connaissent actuellement des baisses démographiques qui se traduisent par des fermetures de classes ou même d'écoles au nom d'une politique de restructuration des petites écoles. Cette politique est surtout en œuvre dans les Côtes d'Armor et le Morbihan. Elle a pour conséquence, un éloignement des familles des écoles publiques, les écoles privées risquant à terme de devenir le recours comme écoles de proximité.

Sur les deux prochaines décennies, la croissance de la population âgée de moins de 10 ans se poursuivra à des rythmes différenciés selon les territoires. Les constats faits ci-dessus sur la couverture territoriale du réseau public risquent de s'accroître si des politiques volontaristes ne sont pas entreprises : couvrir les zones actuellement sans école publique et soutenir les petites écoles - notamment rurales - dans les zones fragilisées.



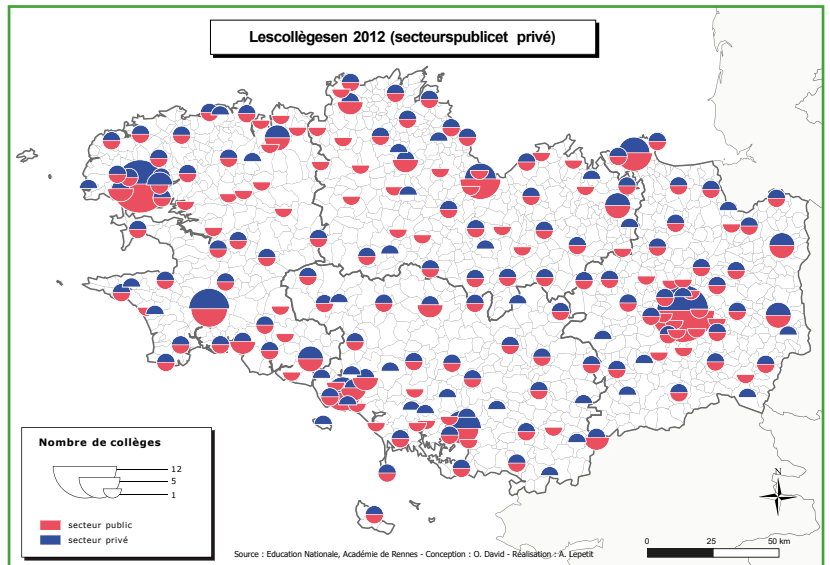
Collèges : Une répartition différente selon les territoires...

Répartition

La distribution géographique des collèges en 2012 reflète les disparités démographiques de la région : concentration des équipements dans les pôles urbains et leurs couronnes périurbaines, la palme revenant à Rennes et Brest.

Dans les secteurs ruraux, le nombre de collèges est logiquement plus dispersé, même si le maillage reste assez régulier sur l'ensemble de la région.

Le double réseau public-privé est également une constante sur les 4 départements bretons. Certains secteurs sont marqués par l'omniprésence de collèges publics (nord-est Finistère et ouest des Côtes d'Armor...) et d'autres par la prééminence du privé (sud-est de l'Ille-et-Vilaine...)

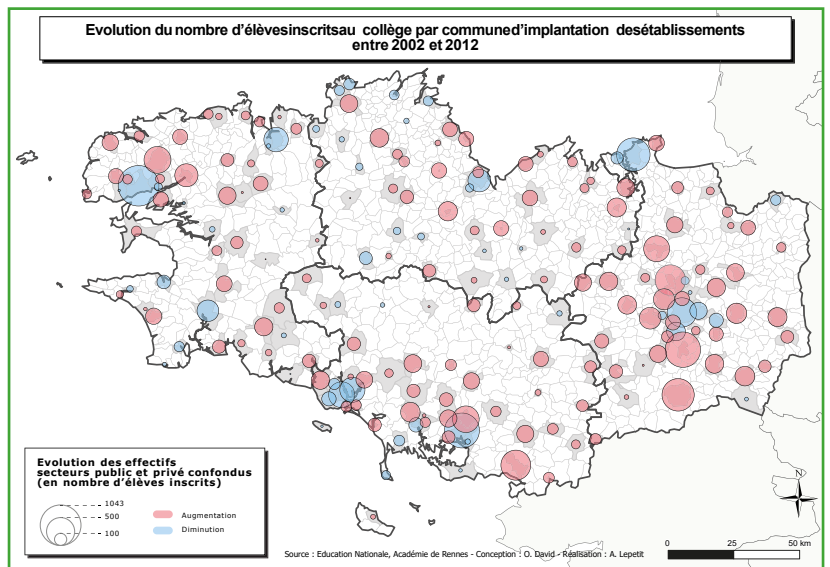


Évolution

En ce qui concerne les évolutions, les effectifs collégiens ont augmenté de 5,6 %, soit +8 600 élèves sur la décennie. Cette évolution des effectifs de collégiens entre 2002 et 2012 révèle cependant de forts contrastes à l'échelle académique.

Les grandes villes de la région sont toutes caractérisées par une diminution des effectifs, ainsi que leur couronne périurbaine immédiate. Les zones rurales éloignées des grands pôles urbains sont également affectées par une diminution des effectifs, ainsi que quelques secteurs littoraux (Quiberon, Trégor, Douarnenez...).

Les aires périurbaines enregistrent en revanche une hausse soutenue des effectifs, plus marquée à l'est et au sud de la région, de même qu'autour de Brest. On peut observer le même dynamisme le long des principaux axes de communication de la région.



Public/privé : pas au même rythme

Par ailleurs l'étude du Laboratoire ESO indique que, globalement, les variations d'effectifs sont plus importantes pour le secteur public que pour le secteur privé, cela à la hausse comme à la baisse. Les contrastes académiques sont sensiblement les mêmes.

Sur Brest et Quimper, le nombre de collégiens inscrits dans le public baisse alors qu'il augmente dans le privé. Sur Lorient, Vannes et Rennes, les effectifs du privé diminuent moins fortement que ceux du public, avec des dynamiques très variables d'une commune à l'autre.

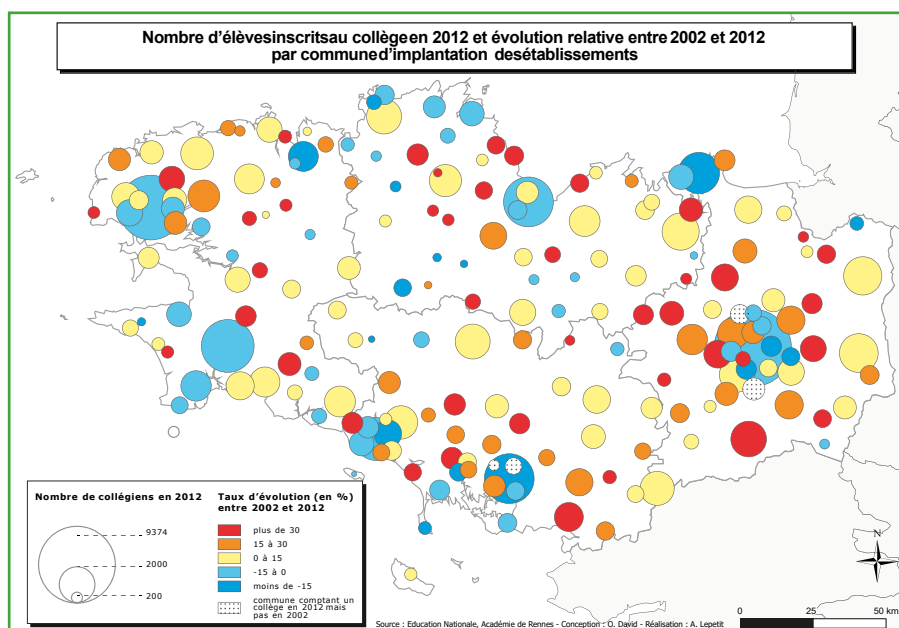
Une évolution très contrastée...

L'évolution relative des effectifs de collégiens entre 2002 et 2012 apporte des précisions aux dynamiques décrites précédemment.

Cette nouvelle carte permet en effet de dresser plusieurs constats supplémentaires : les effectifs les plus nombreux sont concentrés dans les pôles urbains - les espaces ruraux les plus éloignés des villes et des axes de communication ne regroupant que de très faibles effectifs.

Le moindre dynamisme des pôles urbains et des premières couronnes périurbaines est confirmé, ainsi que pour plusieurs communes littorales et les secteurs ruraux du centre de la région.

Les villes moyennes voient globalement leurs effectifs progresser sur les quatre départements. En secteur périurbain, les 2^e et 3^e couronnes affichent des taux de croissance très élevés.



...qui, faute de volonté politique, n'a pas bénéficié au public !

À l'échelle académique, la part des effectifs collégiens scolarisés dans le privé progresse de +1,1 points entre 2002 et 2012, principalement sous l'effet de l'augmentation importante constatée dans le Morbihan, suivie plus modestement du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine.

Le Morbihan est le seul département où les collégiens scolarisés dans le privé sont majoritaires en 2012.

Les Côtes d'Armor se distinguent en revanche par une diminution sensible de la part des effectifs du privé (-1,3 points). Le maillage particulier des collèges publics dans ce département en est peut-être une explication (voir la double page suivante).

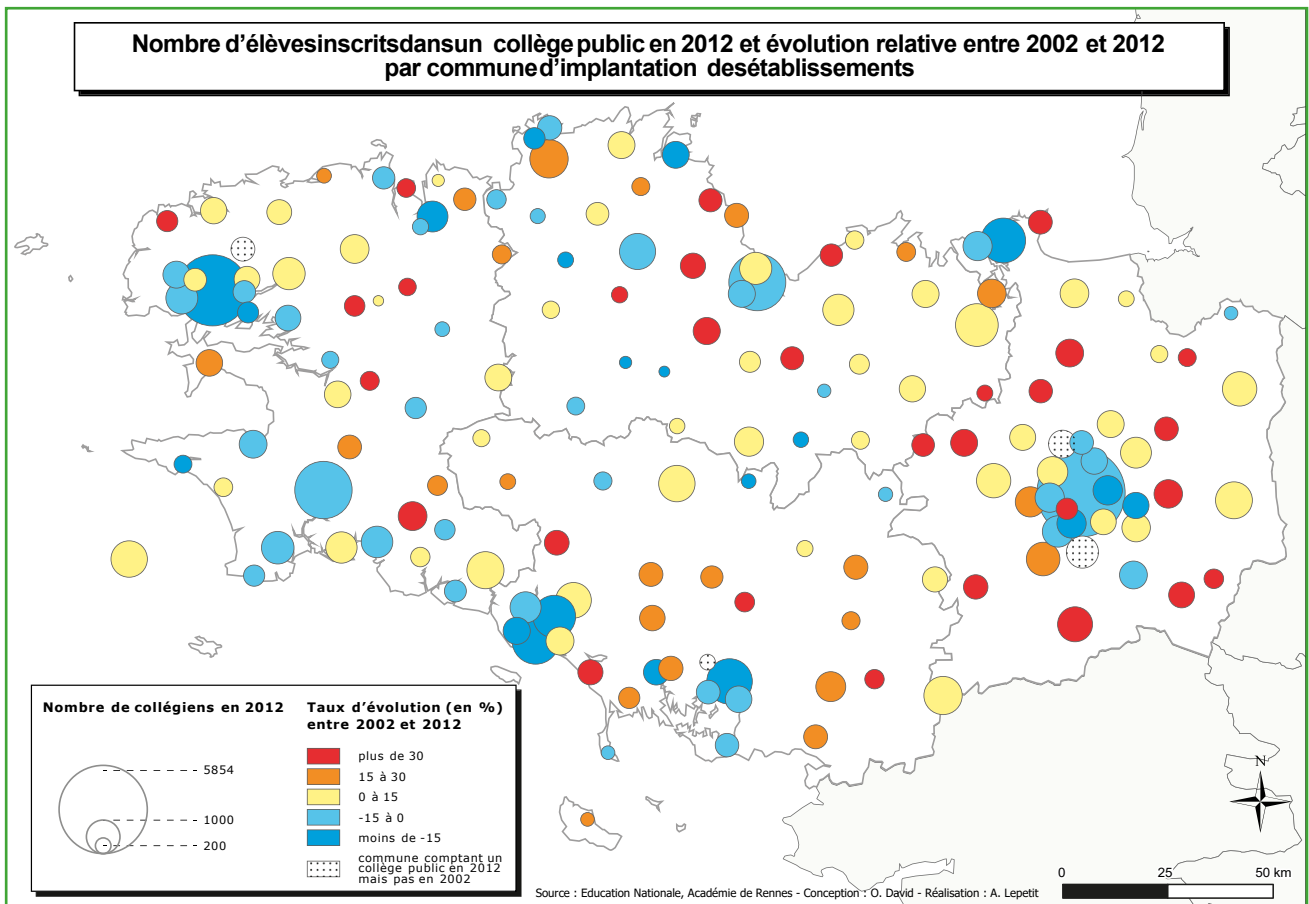
Évolution comparée des deux réseaux des collèges entre 2002 et 2012

	Année	Taux de croissance effectifs du public %	Taux de croissance effectifs du privé %	Part du public %	Part du privé %	Taux de croissance du privé en points
CÔTES D'ARMOR	2002	+7	+1	64,8	35,2	-1,3
	2012			66,1	33,9	
FINISTÈRE	2002	-1,1	+4	59,3	40,7	+1,2
	2012			58,1	41,9	
ILLE-ET-VILAINE	2002	+7,5	+12,9	59,5	40,5	+1,1
	2012			58,4	41,6	
MORBIHAN	2002	-0,3	+12,7	50,7	49,3	+3,1
	2012			47,6	52,4	
BRETAGNE	2002	+3,5	+8,5	58,4	41,6	+1,1
	2012			57,3	42,7	

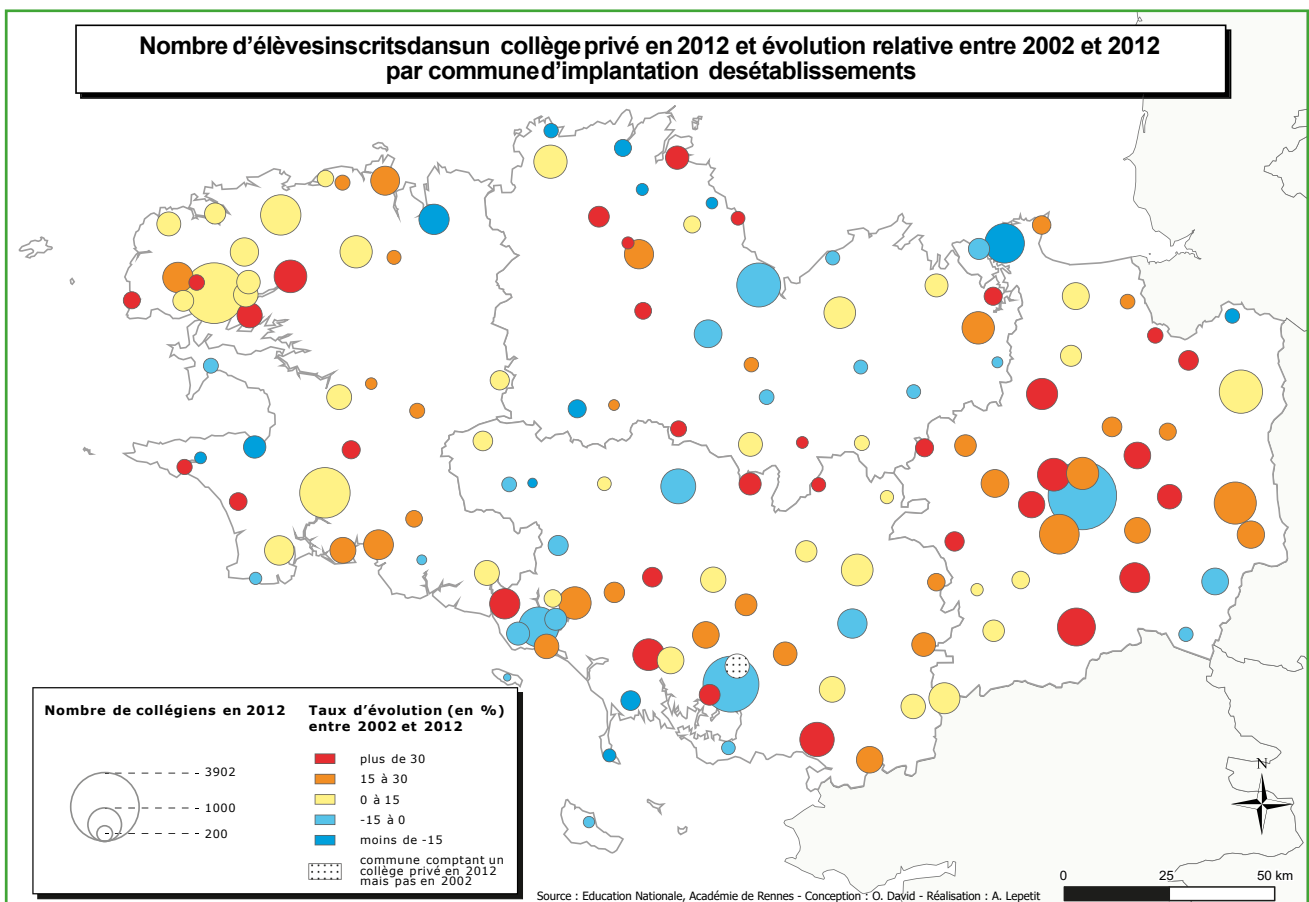
Source Education nationale, académie de Rennes

Collèges : comparaison des deux réseaux

Public



Privé



Zoom sur le Finistère

Les collèges publics du Finistère ont perdu 1,1 % de leurs effectifs entre 2002 et 2012 tandis que les collèges privés ont connu une croissance de 4 % .

Même si la répartition globale (58-42) reste favorable au public, la tendance n'est pas bonne, alors même que la situation dégradée de l'emploi, et donc le choix d'un système gratuit plutôt que payant, tout comme la situation politique dans le département (le Conseil général responsable des collèges est passé à gauche en 1999) auraient pu entraîner une plus forte croissance du réseau public.

Force est de reconnaître la puissance du réseau confessionnel, la persistance de la lutte sans merci du clergé contre les écoles publiques et la collusion du pouvoir socialiste soucieux de ne pas s'aliéner une partie de son électorat. Il aura fallu 40 ans pour ouvrir un collège public à Plabennec, quelques mois auront suffi au Conseil départemental pour sceller le sort de Kerichen à Brest et de François Manac'h à Commana.

Affiche d'appel à la manifestation du samedi 5 mars 2005 pour la construction d'un collège public à Plabennec.



Zoom sur les Côtes d'Armor

De 2002 à 2012, les effectifs des collèges publics des Côtes d'Armor augmentent de 7% alors qu'ils ne croissent que de 1% dans les collèges privés. Ce département fait figure d'exception dans la région puisqu'il est le seul, pendant cette période, où la part du réseau public augmente passant de 64,8% à 66,1 %.

Les espaces ruraux les plus éloignés des villes regroupent des effectifs de collégiens plus petits mais la politique volontariste du conseil général de maintenir un réseau de collèges de proximité a permis au service public de mieux remplir sa mission. En plus de la construction du nouveau collège "Yves Coppens" en 2003 à Lannion, des travaux importants de restructuration et de réhabilitation ont permis d'accroître l'attractivité des collèges publics.

Le maintien de collèges de petite taille, surtout dans le sud et l'ouest du département, a fait l'objet de débats récurrents. Nos interventions syndicales conjuguées à une forte tradition de mobilisation des parents d'élèves et d'élus pour la défense du service public ont, jusqu'à présent, permis de déjouer les tentations de fermeture de collèges.

Au-delà de la période prise en compte par les cartes, le nouveau collège Lucie et Raymond Aubrac à Plouagat a été livré en 2013. Ce bâtiment innovant "à basse consommation" s'est substitué à l'ancien collège de Châtelaudren. De nombreuses restructurations pouvant

aller jusqu'à la construction de collèges neufs ont vu le jour ou sont en cours de travaux : Plouer, Plancoët, Broons, Ploufragan, Mur, Merdrignac, Pontrieux, Tréguier et Lamballe. D'autres collèges feront l'objet d'investissements lourds à partir de 2017.

A l'actuel collège Charles Le Goffic du centre-ville sera substitué un nouveau collège construit à Ker Huel. La FSU regrette que le centre-ville de Lannion soit ainsi dépourvu de collège public alors qu'y subsiste un collège privé. L'action menée par la FSU et le "collectif laïque de défense du collège public en centre-ville" n'a pas emporté la décision.

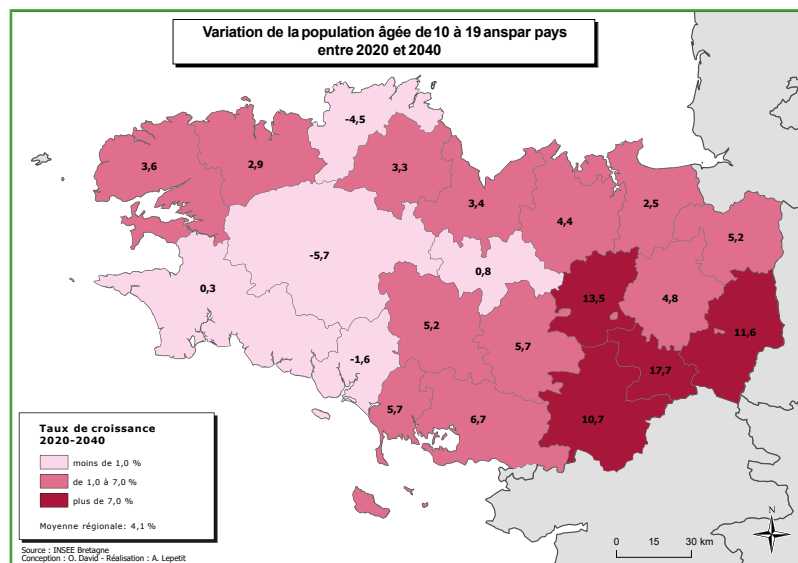
Pour assurer la mixité sociale et accroître les capacités d'accueil des collèges de l'agglomération briochine, la construction d'un nouveau collège a été décidée à l'est de Saint-Brieuc. Initialement prévue à Yffiniac, son implantation se fera finalement à Hillion et il sera livré pour la rentrée 2018.

Preuve est faite que les choix politiques des collectivités locales ne sont pas neutres quant à la promotion ou non du service public d'éducation ; ils dépendent beaucoup de la mobilisation des forces laïques. Il ne faudrait pas que rénovations et constructions de collèges servent de prétexte à fermer certains collèges de proximité : c'est le point de vigilance de nos prochains combats.

Accueil des lycéens : il faut anticiper !

Actuellement, c'est sur le niveau des lycées que la hausse démographique est la plus forte avec l'arrivée des jeunes nés à la fin des années 1990. Les classes à 35 élèves sont devenues la règle, et les rentrées se font parfois même à 37 ou 38 par classe, notamment dans les lycées du bassin rennais. Chaque année, des familles qui font le choix du public pour le lycée sont menacées d'un refus "faute de place" de la part de l'administration, alors que c'est la mission du service public d'éducation d'accueillir tous les élèves !

Cette situation ne résulte pas seulement de l'insuffisance des postes créés par le rectorat ; elle provient aussi pour une bonne part du manque d'anticipation de la part du Conseil régional qui a la charge de l'entretien du cadre bâti et de la construction des lycées. Depuis 10 ans, la Région Bretagne n'a construit que deux lycées publics (Bruz, ouvert en 2005, et le lycée maritime de St Malo, ouvert en 2015). Aujourd'hui, après beaucoup de tergiversations, la Région a engagé les programmes budgétaires pour l'ouverture en 2020 de deux nouveaux lycées, l'un à Liffré et l'autre à Ploërmel (pour Ploërmel voir l'encadré page 11).



Lecture : le pays des Vallons de Vilaine verrait sa population des 10-19ans augmenter de 17,7% entre 2020et 2040si les tendances antérieurement constatées se poursuivaient

La projection démographique rapportée dans la carte ci-contre poursuit les tendances antérieurement constatées. Elle montre que la croissance démographique en Bretagne est loin d'être terminée, même si le dynamisme pour les tranches d'âge concernées n'est pas du tout le même selon les territoires.

Pour la FSU, c'est en tous les cas une bonne raison de ne pas s'entêter à l'adaptation aux seules évolutions démographiques et de mener une véritable stratégie régionale pour répondre aux besoins d'évolution des formations, d'élévation des qualifications, et d'égalité territoriale en donnant la priorité au service public d'éducation.

Même dans les territoires qui semblent les moins dynamiques démographiquement, une politique ambitieuse de développement du service public d'éducation peut s'avérer un facteur d'attractivité aussi bien pour les populations que pour l'emploi !

Les LP publics face à la politique de soutien à l'apprentissage

Depuis une quinzaine d'année, les effectifs dans les formations professionnelles scolaires publiques sont globalement stables. En parallèle, l'enseignement privé a perdu un quart de ses effectifs. L'apprentissage aux niveaux IV et V a vu ses effectifs baisser de plus de 10 % ces 6 dernières années. Cependant la poussée démographique reste faible, voire est inexistante dans les LP publics de l'académie. Et pour cause : le dogme du ratio "60% public / 40% privé" ajouté à celui

de l'apprentissage, solution "miracle" au chômage des jeunes, poussent la Région à accorder plus d'ouvertures de formations en apprentissage ou en établissements du privé. Ainsi, les capacités d'accueil en CAP public sont en baisse depuis 2010. Les actes sont loin des discours de valorisation de l'enseignement professionnel. Les constructions de lycées prévues ne prévoient pas de sections d'enseignement professionnel. Pour autant, les besoins

en nouvelles formations existent. Il y a 30% de plus de demandes d'affectation en LP public que de places ! Des secteurs d'activité professionnelle sont quasiment inexistantes dans les établissements publics malgré des besoins prégnants. Pour la FSU, la construction de nouveaux établissements se doit d'intégrer de nouvelles formations professionnelles.

Enseignement agricole : faire sa place au public !

Avec un peu moins de 20% des effectifs pour le public, l'Enseignement agricole en Bretagne est bien loin de bénéficier d'une situation équilibrée ! Toutefois, la baisse des effectifs depuis 2006 a relativement moins touché le public (-6%) que le réseau privé (autour de -8% pour les lycées et les Maisons Familiales Rurales). La comparaison public-privé fait apparaître des différences significatives : les niveaux inférieurs au Bac représentent près de la moitié des effectifs du privé, tandis que dans le public, c'est le niveau

Bac. Le niveau BTS représentant pour sa part plus du quart des effectifs des lycées agricoles publics (moins de 10% dans le privé). Les profondes mutations actuelles du monde agricole et les dynamiques de territoires imposent de redéfinir par ailleurs ce qui doit être le cœur de métier des formations agricoles. Le SNETAP-FSU le demande, et il exige également un rééquilibrage entre les réseaux afin que toutes les familles qui le veulent puissent accéder à l'enseignement agricole public.

Évolution démographique des lycées publics et privés

Entre 2002 et 2012, l'enseignement privé a progressé sur le secteur Est du Morbihan par manque de constructions de collèges et d'écoles publiques : 25% des communes du Morbihan sont sans école publique contre 15% en Bretagne, et le département n'a que 43 collèges publics contre 46 privés.

Durant cette période, tandis que l'enseignement privé catholique installait deux collèges à St Avé et à Theix, l'enseignement public se voyait refuser la construction de collèges à St-Avé et Guidel, ainsi que d'un lycée à Ploërmel. Cette progression risque de durer car elle est le fruit d'une politique de soutien à l'enseignement privé. Ainsi l'extension du Lycée public Charles de Gaulle à Vannes est bloquée alors qu'il n'est pourtant plus en mesure d'accueillir la montée démographique des élèves du secteur Est-vannetais.

Et encore récemment, le Conseil départemental a imposé de façon brutale la fermeture du collège public Montaigne à Vannes. Quant à la construction d'un collège public à Elven et d'un lycée public de Ploërmel, elle a été retardée par des tracasseries invraisemblables dressées par les tenants de l'enseignement confessionnel !

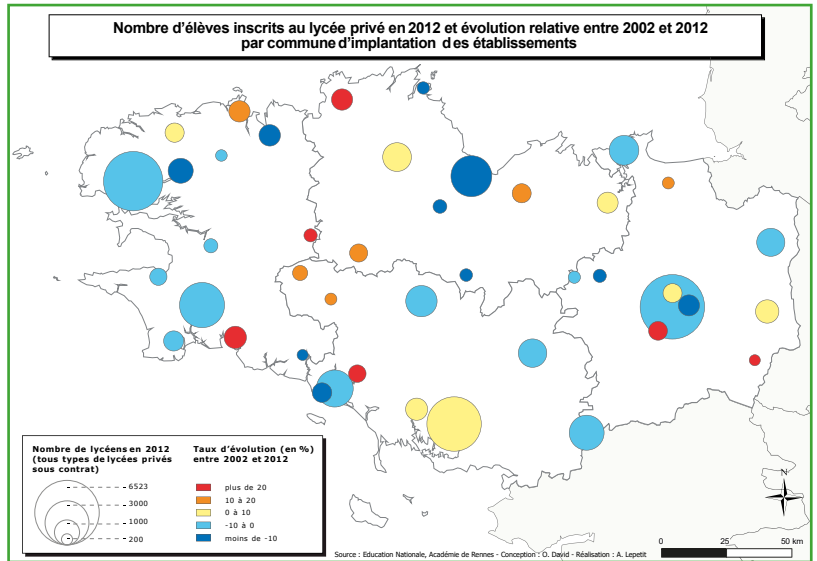
Les familles des secteurs démographiques dynamiques du Morbihan font le choix de l'enseignement privé confessionnel pour des raisons de proximité géographique en particulier au collège (Guidel, St Avé, Elven) et alimentent ensuite le réseau privé des lycées.

Le département du Morbihan se caractérise par l'absence de collèges ou lycées publics là où sont les élèves, par un soutien politique de maires et du Conseil départemental à l'enseignement privé, par des blocages face à l'enseignement public.

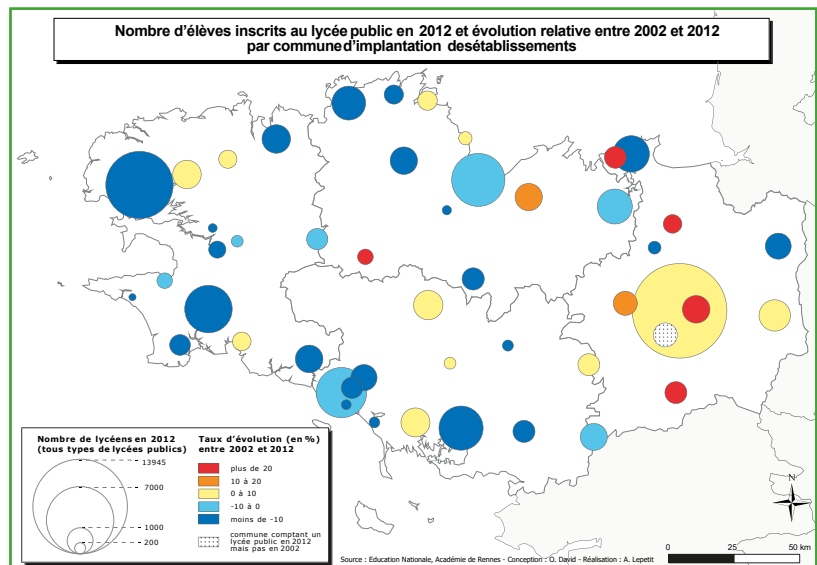
Cela suscite de fortes mobilisations de la population en demande de services publics laïques à St Avé, Elven, Ploërmel, ou à Vannes récemment contre la fermeture d'un collège de quartier.

Lorsque les deux réseaux sont présents - comme dans le secteur lorientais, ou à Plescop où il a fallu construire une extension après seulement deux ans de fonctionnement - l'enseignement public démontre son fort dynamisme.

Privé



Public



Ploërmel : accéder au lycée public est un long combat !

Un lycée est une nécessité pour vitaliser l'enseignement public du pays de Ploërmel. En effet, l'enseignement privé y est dominant avec un lycée général et technologique et un lycée agricole. Le canton de Josselin, à proximité, détient quant à lui le record d'une seule école publique pour dix écoles privées !

Les parents des lycéens de ces territoires sont donc contraints de fait au choix du privé pour éviter à leurs enfants de subir chaque jour la contrainte d'un long trajet : le lycée général public le plus proche - à Guer - se trouve à 27 km de Ploërmel, à 38km de Josselin (où se trouve seulement un LP public de petite dimension), et à 42km de Sérent, pour un temps de transport qui varie d'une à presque deux heures par jour ! L'enseignement catholique n'a eu de cesse d'empêcher toute

implantation d'un lycée public. Pourtant, en février 2014, la Région Bretagne a annoncé sa volonté de bâtir enfin un lycée public à Ploërmel et, le jeudi 23 octobre 2014, le conseil communautaire s'est prononcé (à bulletin secret !) en faveur de sa construction, donnant mandat au maire pour trouver un terrain.

Près de deux ans plus tard, la commune tarde toujours à livrer le terrain viabilisé... et la population du pays de Ploërmel attend toujours son lycée public ! Les opposants ont multiplié les actions afin de bloquer toute décision, mais les parents du public sont toujours très mobilisés. La FSU dès le départ a apporté tout son soutien à l'action des parents en faveur du public, sur le terrain comme dans les instances, académiques ou des collectivités territoriales (département, région).

Pour le service public d'éducation, des décisions s'imposent dès maintenant !

L'étude sur laquelle s'appuie cette publication a démontré que la forte croissance que connaît actuellement la population bretonne n'est pas près de s'arrêter. Si elle ne se poursuit pas au même rythme dans tous les territoires, cette croissance est cependant bien partie pour durer encore plusieurs décennies, avec un puissant effet sur les effectifs scolaires bretons.

Cette étude donne également des clefs pour comprendre les évolutions des effectifs scolaires sur la dernière décennie, et notamment l'évolution de la part de l'école publique face au privé. La principale conclusion que la FSU en tire est que ces évolutions sont fortement déterminées par les politiques publiques menées à tous les échelons, que ce soit par les collectivités territoriales (communes, départements, région) ou par l'État et ses représentants (rectorat, directions départementales).

Sur la période écoulée, force est de constater que les choix politiques qui ont été faits n'ont pas donné au service public d'éducation les moyens de son développement. Face à la poussée démographique durable que connaît la région, il est maintenant plus qu'urgent que les instances de décisions dans leur ensemble reconsidèrent la situation.

Pour la FSU, c'est une exigence parce que la politique éducative doit donner partout la priorité à l'école publique, gratuite, laïque, et ouverte à tous les enfants - ce qui est encore loin d'être le cas dans de nombreux territoires bretons. Mais c'est surtout une urgence parce qu'aujourd'hui, partout où le service public d'éducation est présent, on constate que les familles le choisissent à une immense majorité. Ne pas prendre en compte ce fait et les fortes attentes qu'il révèle serait commettre une lourde erreur politique.

Bien sûr, les enjeux en matière d'éducation et de formation dans notre région ne se limitent pas à répondre à la poussée démographique. Si notre publication se concentre sur cet aspect c'est parce qu'il y a urgence, les instances de décisions n'ayant que trop tardé à le prendre en compte.

Un autre grand enjeu pour la Bretagne consiste à conforter le service public d'éducation dans tous nos territoires, particulièrement ceux qui sont actuellement menacés d'être marginalisés. Cet enjeu est majeur aussi bien au plan éducatif qu'en termes d'aménagement du territoire. À cet égard, le soutien actif aux petites écoles et aux collèges ruraux, la présence d'une offre de formation élargie de proximité, mais aussi le développement des internats et l'existence d'équipements de qualité dans les établissements, doivent constituer autant de priorités pour l'action publique, qu'il s'agisse de l'État ou des collectivités territoriales.

Répondre aux besoins des familles, accueillir tous les enfants, développer l'ambition des jeunes en leur donnant des perspectives dans la région tout en élargissant leurs horizons : ces exigences que nous portons ici pour l'École publique peuvent être partagées par tous nos collègues et, au-delà, par tous les citoyens comme par les responsables politiques.

Pour la FSU, elles rejoignent pleinement le combat à mener pour le développement de l'ensemble des services publics au service de l'égalité de tous.

Jean-Marc CLERY,
Secrétaire régional de la FSU Bretagne

Informations FSU Bretagne

Les évolutions spécifiques de la démographie scolaire en Ile-et-Vilaine ont fait l'objet d'une publication de la FSU35 en 2014. Cette étude "L'Ile-et-Vilaine a besoin de nouveaux collèges et lycées" est toujours disponible. Pour l'obtenir, contacter fsu35@fsu.fr

L'Étude sur les dynamiques démographiques et l'évolution des effectifs scolaires en Bretagne - Atlas régional, réalisée par Olivier David & Arnaud Lepetit pour le laboratoire ESO-Rennes de l'Université de Rennes 2 vient de paraître.

